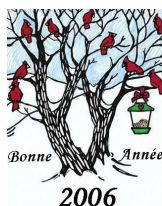


TREB'INFO

Mairie de Trébeurden
rue des plages
22560 TREBEURDEN
Tél 02.96.15.44.00



Janvier et
Février 2006

LES VOEUX DU MAIRE

*Voir en pages 5 et 6 l'allocution
du Maire prononcée à l'occasion de
la cérémonie des vœux*



LE PERSONNEL PRESENTE SES VOEUX



Intervenant pour la première fois lors d'une cérémonie des vœux, Carole Brousse Secrétaire Générale, présentait au nom de ses collègues, une bonne année 2006 au Maire, aux membres du Conseil Municipal, de la caisse des écoles, du Centre Communal d'Action Sociale et à tous les acteurs locaux avec lesquels ils travaillent au quotidien.

Elle retraçait l'année 2005 en évoquant successivement l'activité des services et les mouvements intervenus au sein des effectifs communaux.

Après avoir présenté en quelques chiffres l'état civil de l'année écoulée (voir le détail en page 3) et l'urbanisme : 103 permis de construire (104 en 2004), 124 déclarations de travaux (134 en 2005) et 67 certificats d'urbanisme (idem 2004), elle adressait ses remerciements aux agents de tous les services pour le travail réalisé en 2005, en particulier à l'équipe des jardins pour l'obtention du prix départemental du jardinier (voir le Bulletin Municipal du mois de Décembre dernier), et à toute l'équipe du service technique pour leur contribution à l'entretien et à l'embellissement de la commune, à ses collègues du service administratif pour les services rendus à la population et au personnel des services enfance et scolaire pour la qualité de l'accueil réservé aux enfants.

Elle concluait en reitérant ses félicitations à tous ses collègues qui se sont investis personnellement dans une formation ou qui ont obtenu leur concours, examen professionnel ou diplôme.

LES RECRUTEMENTS ET LES DEPARTS EN RETRAITE EN 2005

A l'issue de la cérémonie des vœux, le Maire et la Secrétaire Générale ont souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants de l'équipe municipale :

- **Monsieur Laurent MINSO**, le 1^{er} avril 2005, au service des jardins.
- **Madame Annie BRUNE**, le 24 août 2005, aux services du restaurant scolaire et de la garderie.
- **Madame Sylvie CUDENNEC**, le 24 août 2005 aux services du restaurant scolaire et du portage de repas à domicile.
- **Monsieur Nicolas LEROUEIL**, qui a intégré les effectifs au 1^{er} janvier 2006 au poste d'agent de police municipale.,

M. Lissillour a également rappelé la carrière des nouveaux retraités en les remerciant pour les services rendus à la Commune :

- **Madame Claudine NICOL**, la « mamie de la cantine », admise à la retraite le 1^{er} Mai 2005.
- **Madame Maïté JUGE**, institutrice, qui a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année scolaire 2004/2005.
- **Madame Micheline MOULLEC**, aide maternelle, admise à la retraite le 1^{er} Septembre 2005.



Claudine Nicol à gauche et Micheline Moulllec étaient mises à l'honneur à l'occasion de leur départ en retraite.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2005

CONTRAT TEMPS LIBRE : **Renouvellement de la convention**

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention "contrat temps libres" signée avec la Caisse d'Allocation Familiale, le 05 décembre 2002, afin de promouvoir une politique d'action sociale globale et concertée en faveur des loisirs des enfants et des jeunes de 6 à 16 ans.

CONSEIL PORTUAIRE : **Désignation de nouveaux membres**

Sur proposition de la Chambre de Commerce et d'Industrie en date du 05 septembre 2005, le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Yves TOUPIN, en qualité de représentant titulaire, et Monsieur Jean-Noël LE GRAND en qualité de représentant suppléant pour siéger au Conseil Portuaire.

AMENAGEMENT DE LA **PROMENADE DE TRESMEUR**

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'aménagement d'une nouvelle tranche de la promenade de Tresmeur tel que proposé par le Maire, pour la portion allant de la discothèque à la « résidence de la plage », en y incluant les terrains communaux situés devant l'école de voile.
- autorise le Maire à lancer une consultation d'architectes pour l'aménagement de cette nouvelle tranche et la construction d'un poste de surveillance.

INSTALLATION DE MOUILLAGES **GROUPES**

Le Conseil Municipal approuve le projet de création de mouillages groupés à Toëno et Pors Termen pour un montant prévisionnel de 7500 euros HT (150 euros x 50 emplacements).

Le Conseil Général sera sollicité pour une aide financière à hauteur de 25 %.

REMPLACEMENT D'UN DELEGUE **COMMUNAUTAIRE**

Sur proposition de Monsieur le Maire, afin de maintenir des relations normales et cohérentes entre la Commune de TREBEURDEN et la Communauté d'Agglomération dont elle est membre, le Conseil Municipal :

- décide au scrutin secret, de procéder au remplacement de Monsieur Gabriel LOPEZ dans le mandat de délégué du Conseil Municipal au Conseil de la Communauté d'Agglomération Lannion-Trégor,
- procède à l'élection, au scrutin secret et à la majorité absolue, d'un nouveau délégué communautaire,
- désigne Géraldine LE MASSON pour le reste de la durée du mandat dans les fonctions de délégué du Conseil Municipal au Conseil de la Communauté d'Agglomération Lannion-Trégor.

REHABILITATION DE LA **DECHARGE COMMUNALE :** **Choix du bureau d'étude**

Dans le prolongement de la délibération du 23 septembre 2005 qui l'autorisait à lancer une consultation pour l'étude de réhabilitation de la décharge communale, le Maire propose de retenir le cabinet ARCADIS.

Le Conseil Municipal désigne le cabinet ARCADIS pour la réalisation de cette étude, pour un montant de 9 461,95 € HT (offre de base: 4 978,95 € + option pose de 3 piézomètres: 4 483 €). L'assemblée autorise le Maire à solliciter des aides financières auprès de l'ADEME (20%) et du Conseil Général (30 %).

VOIRIE – PROGRAMME 2005

Le Conseil Municipal approuve :

- 1) le projet d'aménagement de la rue de Kérariou, depuis la rue du Veadès jusqu'au chemin de Crec'h Hellen, pour un coût prévisionnel de travaux de 169 932 euros H.T.
- 2) le projet d'aménagement de la rue de Traou-Meur pour un coût prévisionnel de travaux de 273 025 euros H.T.

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice dans le cadre du pourvoi en cassation formé par Monsieur DUBOISBAUDRY contre l'arrêt rendu par la cour d'appel de RENNES le 06 octobre 2005, le condamnant pour atteinte au site classé des Roches Blanches.

OFFICE DU TOURISME : **subvention complémentaire**

Le Conseil Municipal approuve le versement à l'Office du Tourisme de la somme de 3 321, 82 € pour compenser l'embauche d'un saisonnier nécessitée par le départ précipité d'une stagiaire lors de la saison passée.

TAXE DE SEJOUR

Considérant qu'il est nécessaire d'en harmoniser la période de perception pour l'ensemble des stations littorales de la Côte de Granit Rose, le Conseil municipal approuve l'élargissement de la période de perception de la taxe de séjour du 1er avril au 30 septembre.



RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

Le recensement général de la population de notre commune aura lieu du 19 Janvier au 18 Février prochain. L'opération est coordonnée à la Mairie par Marie-Jeanne BELINE.



En possession d'une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire, les 9 agents recenseurs couvriront chacun un secteur déterminé.

De la gauche vers la droite, sur la photo :

- Nicolas Leroueil le nouvel agent de police,
- et les 9 agents recenseurs : Gwenaëlle Ooghe-Riou, Valérie Paglialunga, Sophie Hilmoine, Sandrine Strasser, Gwenaëlle Duprez, Marie-Christine Briand, Bernadette Klimm, Christine Rançon, et Philippe Verdol.

Naissances

- ALLET Clara, née le 07 juillet
- ALLET Evan, né le 07 juillet
- BADOUARD--IZQUIERDO Hélène, née le 19 novembre
- BODIN Eireann, née le 02 août
- BOUCHER Corentin, né le 28 février
- BOURRAT Théophile, né le 23 novembre
- BOURSIER Jérémy, né le 14 juillet
- COTTY Chloé, née le 22 août
- CRESTEL Elouan, né le 07 avril
- DE THOMASSIN DE MONTBEL Klervie, née le 28 mai
- DELPHIN-POULAT Héloïse, née le 27 avril
- DERRIEN Anna, née le 15 août
- EDEL Alan, né le 28 juin
- FOURNIER Millia, née le 26 mai
- FOURREAU Loll, né le 22 août
- GOUGEON Cédric, né le 10 juillet
- GUILLEMIN Olivier, né le 24 novembre
- GUILLOT Valentin, né le 14 mai
- LE BRIS Enora, née le 05 janvier
- LE CHENADEC--LECHEVALIER Ismaël, né le 26 septembre
- LE GOASTER--SULPICE Chloé, née le 02 octobre
- LE GRAND--PERON Yaël, né le 16 novembre
- LE ROUZIC Jérémie, né le 13 mai
- LE TILY Adèle, née le 06 mai
- LE VEN--LE CORF Erell, née le 10 août
- LELIEVRE Tom, né le 15 mai
- LISSILLOUR Aymeric, né le 11 avril
- MOULLEC--GUELOU Yuna, née le 28 juin
- PELLEN Pierre, né le 01 juin
- PRAT--PHILIPPE Tom, né le 19 août
- RAIMBAULT Martin, né le 07 mai
- RENAULT--EVEN Titouan, né le 12 mars
- VINEL Colombe, née le 11 décembre

Mariages

- AUFFRET Philippe et BRETON Claudette, le 29 juillet
- BELLEC Jacques et ZATOVIC Natacha, le 06 août
- BONDUELLE Yannick et LANGLAIS Mélanie, le 27 août
- CHAMPAVERE Xavier et LORIGNY Séverine, le 30 juillet
- CHATAIGNIER François et LARREUR Elsa, le 03 septembre
- FLOURY Cédric et GRANDJEAN Myriam, le 13 août
- FRABOULET David et COCCO Isabelle, le 28 mai
- FROMENTIN Sylvain et JEGOU Caroline, le 18 juin
- GARNIER Guillaume et ALIX Céline, le 06 mai
- GERMAIN Damien et LE TROADEC Gwenaëlle, le 18 juin
- GODEST Ronan et KERRIEN Anne, le 02 juillet
- GORIAU Morwan et LE GUEN Fabienne, le 13 août
- GUEGAN Christophe et LAMBERT Fanny, le 13 août
- HAMON Christophe et DOLLET Joëlle, le 27 août
- LE CABEC Ronan et OUEDRAOGO Pierre-Marie, le 04 juin
- LE FAUCHEUR Mikaël et LE POËC Karine, le 21 mai
- LE GUEN Matthieu et GARCIA Céline, le 27 août
- LE SOURD Maxime et BICHELOT Gwenaëlle, le 15 juillet
- LEURENT Pierre et BAGOT Sophie, le 15 juillet
- MAINGUET Régis et FLAMENT Anne-Marie, le 23 avril
- MICHEL Christophe et LE HOUEIROU Gaëlle, le 09 juillet
- REMOND Frédéric et EHOULE-JAMES Hélène, le 30 juillet
- ROUSSELOT Loïc et SAUDRAIS Tiphaine, le 27 août
- SEVAER Cédric et LE GRAND Ariane, le 02 juillet
- THOMAS Yannick et LE COZ Delphine, le 23 juillet

Décès

- LE FLANCHEC Marcelle, le 30 déc 2004
- COZIC André, le 13 janvier
- DENES Gilberte, le 19 janvier
- LE BIVIC Yvonne, le 20 janvier
- RIBOULET Claude, le 02 février
- LE CORRE René, le 07 février
- DOMINGUES Jeanne, le 09 février
- GUEVEL Jean, le 09 février
- SOYER André, le 12 février
- BERTRON Jean, le 15 février
- LISSILLOUR Yvane, le 17 février
- TANNOU Simonne, le 16 février
- THOMAS Jean, le 22 février
- CHEVALIER Guy, le 23 février
- KERHOAS Jane, le 28 février
- OMNES Yannick, le 12 février
- ETIENNE Marcelle, le 02 mars
- ALBERT Paul, le 03 mars
- ROÏC François, le 04 mars
- GUILLERM Georges, le 23 mars
- PILLET Charles, le 24 mars
- MOURAUT Claudine, le 09 avril
- TREMEL Jean-Yves, le 14 avril
- HAMON François, le 17 avril
- LE COZIC Jeanne, le 17 avril
- CONNAN Marie Mathilde, le 21 avril
- KERANFLEC'H Théophile, le 09 mai
- PETTON Anne Marie, le 10 mai
- LE MOAL Jean, le 20 mai
- LE MERRER Fabienne, le 03 juin
- GLO Marcelle, le 04 juin
- LE FESSANT Louise, le 10 juin
- LE BOZEC Alexandre, le 14 juin
- SENEZ Jacques, le 26 juin
- PEREZ Michel, le 28 juin
- GROSTETE Guy, le 30 juin
- GAILLARD Eliane, le 02 juillet
- REMOND Jean-Pierre, le 14 juillet
- THOMAS Fernande, le 20 juillet
- BERTRAND Andrée, le 29 juillet
- LE COIDIC Roger, le 29 juillet
- BAUDONT Manuel, le 01 août
- LE GOFF Angelina, le 01 août
- DUBOIS Aimé, le 04 août
- LE CALVEZ Marie, le 08 août
- LE FLOCH Jeannine, le 09 août
- PIRIOU Louis, le 10 août
- QUEFFEULOU Jean Yves, le 10 août
- PICHON Jeanne, le 01 octobre
- BURGNIEN Henri, le 02 octobre
- LE GRAND Pierre, le 11 octobre
- LE FLOCH François, le 19 octobre
- BELLO Jacques, le 12 octobre
- LE BIHAN Pierre, le 17 octobre
- MAJOIE Jane, le 27 octobre
- QUEMPEL Bernadette, le 30 octobre
- CECCHINI Marie, le 10 novembre
- LE GAC Fabienne, le 12 novembre
- KARDREN Jean Yves, le 10 novembre
- MICHEL Alain, le 22 novembre
- LE GAC Eugène, le 27 novembre
- NICOLAS Michelle, le 29 novembre
- DUQUET Christiane, le 09 décembre

COMPARATIF 2003 - 2005

Année	Naissances			Mariages	Décès		
	Garçons	Filles	Total	Total	Hommes	Femmes	Total
2003	21	15	36	20	29	27	56
2004	21	16	37	19	27	18	45
2005	19	14	33	25	35	28	63

A noter qu'un des actes de naissance a été établi à la Mairie de Trébeurden, ce qui n'était pas arrivé depuis 1984.

AMENAGEMENT DU TEMPS MERIDIEN

A l'initiative de la Mairie et des enseignants de l'école primaire, dans le cadre de l'aménagement du temps méridien (coupure du midi de 12 h 40 à 13 h 20), et ce à compter du jeudi 12 Janvier 2006, diverses activités sont proposées aux enfants :

- Le Lundi : **Chorale**
 - Le Jeudi : **Jeux de société**
 - Le Vendredi : **Echecs**
- } Ces activités sont gratuites.
Les inscriptions ont lieu en classe.

D'autres activités sont à l'étude : lecture, conte, informatique, Les organisateurs recherchent des volontaires (parents d'élèves, grands parents, ...) et des idées. Ils sont ouverts à toute autre proposition d'ouverture d'ateliers.

RESULTAT DU TELETHON 2005

L'équipe d'animation remercie très sincèrement tous ceux qui ont œuvré pour l'organisation et la réussite de cette soirée. Cet ensemble de bonnes volontés a permis de récolter **5 455 euros** qui aideront à poursuivre la recherche pour la lutte contre la Myopathie. Merci pour votre fidélité à cette manifestation et pour votre générosité.

BILAN FINANCIER DES ACTIONS SOLIDARITE ENVERS L'ASIE DU SUD-EST

Lors des vœux 2005 et faisant suite au Tsunami, M Le Maire avait appelé le Groupe d'Entraide Communal à se mobiliser afin de montrer notre solidarité envers l'Asie du Sud-Est.

Le bilan financier est éloquent. Répondant à nos initiatives, les Trébeurdinaises et Trébeurdinais de tout âge, ont fait preuve d'une grande générosité. Au total, ce sont **7 410,51 euros** qui ont été collectés et redistribués.

LE CALENDRIER DES PROCHAINES ANIMATIONS

Dimanche 15 Janvier Entre Chien et Loup à Mézascol	Samedi 04 Février Visite guidée de la Chapelle de Penvern
	Dimanche 19 Février Entre Chien et Loup à Mézascol

Pour une information plus complète adressez-vous à l'Office de Tourisme

RENDEZ VOUS SALLE DE MEZASCOL AVEC "ENTRE CHIEN ET LOUP" (spectacles gratuits)



Les rendez-vous avec « Entre Chien et Loup » se poursuivent les troisièmes dimanches de Janvier et de Février, à la salle de Mézascol à 17h.

- **Le dimanche 15 Janvier** : Deux spécialistes des chansons drôles et des titres déjantés, Hélène et Léa vous attendent pour une soirée pleine de dérision, d'humour, de poésie et de grande musique.
- **Le dimanche 19 Février** : Passeur d'histoire, Jean Luc Bescond mélange les énigmes avec les chansons, les contes et légendes de Bretagne et des pays celtes avec les histoires qui courent à travers le monde. Ce rendez-vous est le dernier de la saison.

A VOS PLUMES !

Cet espace "tribune libre" vous est réservé. A condition de vous identifier, nous publierons vos lettres, remarques et messages ... et nous y répondrons. Merci de les déposer dans la boîte à lettres dédiée à cet usage à l'arrière de la Mairie.

Lettre de D. Nédélec, Impasse Gwaren ar C'hoat à Pen Lan

L'éclairage public est très riche en certains points de Trébeurden, mais les impasses Garen ar Dewer et Garen ar C'hoat mériteraient bien un bec de gaz chacune. Le poteau blanc à bande rouge signalant le chemin de Poul Ranet sur la route de Lannion sera t-il remis un jour ? ainsi que le panneau Trébeurden ?

Vos demandes ont été transmises aux Services Techniques. La première relative à l'éclairage public sera examinée lors du vote du Budget au mois de Mars. Le panneau d'entrée de ville qui avait été déposé lors des travaux d'aménagement du carrefour de Pen lan a été réinstallé. Votre demande concernant le rétablissement de la balise signalant l'entrée du chemin de Poul Ranet a été transmise à la DDE à qui incombe cette responsabilité.

Michel LISSILLOUR

Lettre de Monsieur Girbal Claude, 15, rue du Moulin de Trovern

La rue de Kérariou devant être regoudronnée, il serait bon de prévoir soit des ralentisseurs ou des jardinières créant un seul sens de circulation alterné à distances régulières, car beaucoup d'automobilistes prennent cette rue pour un autodrome ! Gare aux accidents pouvant être graves !

Nous acquiesçons vos remarques. Nous consentons un effort important pour l'amélioration de la voirie communale et la sécurité (voir dans ce bulletin l'allocution du Maire prononcée lors des vœux). Pour répondre à votre demande, la création d'un second trottoir avec bordures en granite devrait sécuriser les piétons et inciter les automobilistes à plus de prudence.

Les services techniques

.....
.....
.....
.....
.....
.....

TREB'INFO

Les vœux du Maire Année 2006

Mairie de Trébeurden
rue des plages
22560 TREBEURDEN
Tél 02.96.15.44.00

Extrait de l'allocution du Maire prononcée lors de la cérémonie des vœux du 6 janvier 2006.



Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers amis,

Au nom du Conseil Municipal, j'ai grand plaisir à vous recevoir ce soir pour fêter le début de la nouvelle année.

Mais, comme le temps passe ! Déjà 2005 s'en est allé avec son cortège de bons et de mauvais jours, de joies et de peines...

Il y a environ un mois, lors de l'inauguration des nouveaux locaux de l'office de Tourisme, Place de Crech Héry, j'avais fait le point sur la mise en œuvre du plan pluriannuel de développement touristique, dont vous avez pu trouver l'exposé dans le bulletin municipal. Aujourd'hui, je voudrais élargir mon propos à l'ensemble des investissements réalisés par la Commune depuis l'élection du Conseil Municipal intervenue en mars 2001. Des engagements avaient été pris alors, vis à vis des Trébeurdinains.

Dans quelle mesure ces engagements sont-ils tenus ? C'est ce que je voudrais vous indiquer ce soir....

Le programme de travaux était particulièrement ambitieux puisqu'il nécessitait, en moyenne à partir de 2002, une augmentation du budget d'investissement de l'ordre de 50% par rapport aux quatre années précédentes.

Le Conseil Municipal s'était, toutefois, fixé deux limites :

- D'une part, ne pas augmenter (sauf circonstances exceptionnelles) les taux d'imposition des impôts locaux perçus par la Commune,
- D'autre part, ne pas dépasser, à Trébeurden, le taux d'endettement moyen des communes des Côtes d'Armor.

A ce jour, ces deux engagements ont été tenus. Je dois toutefois reconnaître, que le transfert à la Communauté d'Agglomération de la compétence de la collecte des ordures ménagères s'est traduit par un relèvement du taux de cette taxe. En contre partie, le poids des taxes foncières et de la taxe d'habitation s'est trouvé un peu allégé par la suppression de la part communautaire de ces impôts locaux.

En ce qui concerne le taux d'endettement de notre commune, c'est à dire la part des recettes de fonctionnement consacrée au remboursement de la dette (capital et intérêts), il s'élève à ce jour à 13,4% à comparer avec le taux moyen de 21,3% pour l'ensemble des Communes des Côtes d'Armor.

Cela nous a néanmoins permis d'accroître de 55 % le montant des investissements réalisés par la Commune durant les 4 années 2002-2005 par rapport aux 4 années précédentes (1998-2001). A ce jour nous avons réalisé plus des 2/3 du programme que nous avons établi en 2001 lors de l'élection du conseil municipal.

Les opérations réalisées ont affecté tous les secteurs de la vie communale. Elles ont pour but d'améliorer notre cadre de vie et, pour certaines, d'accompagner la croissance de notre population qui est passée de 3500 à 4000 habitants.

Si je reprends le programme établi en 2001, notre équipe municipale s'était fixé plusieurs priorités :

❖ **L'aménagement ou l'amélioration des 3 principaux centres de vie collective (et économique) à savoir Crech Héry, les abords du port et le Centre Bourg.**

L'opération Crech Héry vient de s'achever, l'aménagement des abords du port est réalisé. Il nous reste à le poursuivre sur la promenade de Tresmeur et dans la rue de Traou Meur. Quant au Centre Bourg (extension de la Mairie et construction de la salle d'animation), les études architecturales sont achevées, la procédure de passation des marchés est en cours ainsi que les demandes de subventions. Seules les difficultés rencontrées pour l'attribution de quelques lots retardent actuellement l'ouverture du chantier. Une fois, ce projet réalisé, il sera possible de réorganiser l'espace public entre la mairie et l'église.

Par ailleurs, les études engagées nous ont amené à élargir le concept initial de la salle d'animation pour en faire un véritable Centre Culturel permettant de réaliser, en plus d'une programmation culturelle, des manifestations à vocation touristique. Cet équipement serait susceptible de faire double emploi avec celui initialement prévu sur la corniche de Pors Mabou. C'est pourquoi la réalisation de la « Maison de la corniche » se trouvera reportée.

❖ **La mise en valeur et au besoin la réhabilitation, de notre patrimoine collectif.**

Cette partie du programme se concentre essentiellement sur deux opérations importantes. Il s'agit au Centre-Bourg de la rénovation de notre église communale qui a coûté près de 900 000 euros, avec les résultats que beaucoup d'entre vous ont pu apprécier. Il s'agit aussi sur le littoral du prolongement de la cale sud qui permet l'accès des bateaux à toute heure de la marée, rendant ainsi les équipements portuaires de Trébeurden particulièrement performants et attractifs.

❖ **L'amélioration de la voirie communale et de la sécurité qui avec un montant de 1,6 millions d'euros constitue l'un des secteurs d'intervention communale les plus importants.**

Chaque année a été établi un programme de réfection de la voirie communale, qui a débuté en 2002 par la rue de Bihit, s'est poursuivi avec la rue de Kernévez, la rue de Poulicia, la rue de Molène, la rue de Kérellec, la rue de Kérariou (descente de Runigou), la route de l'Armor et celle du Goaker et, en 2005, par les importants travaux réalisés, pour un montant de l'ordre d'un demi million d'euros sur la route de Lannion et le carrefour de Penlan. Je voudrais également évoquer la création d'une nouvelle voie : de la cité Morgane à la rue de Kérariou dont la première tranche de travaux est achevée.

Je ne voudrais pas laisser votre attention en dressant une liste exhaustive des investissements réalisés au cours de ces quatre années. C'est pourquoi je me bornerai à évoquer encore trois secteurs :

- **La politique de l'enfance** : nous avons, non seulement agrandi l'école maternelle, comme cela était prévu dans notre programme, mais nous avons également procédé à l'extension de la Maison de l'enfance (opération non prévue dans le programme initial).
- **Le sport** : nous avons engagé la création d'un nouveau complexe sportif. Les terrains, nécessaires aux premiers équipements, sont acquis sur la route de Lannion près du Point I et nous entendons poursuivre activement la réalisation de cette opération au cours des deux prochaines années.
- **L'accueil des jeunes ménages** : nous venons de créer, pour répondre à une attente, un lotissement dans le secteur du Gavel, se partageant par moitié entre logements locatifs et accession à la propriété conformément à nos engagements antérieurs. A moyen terme, il est prévu d'affecter l'emprise foncière de l'actuel terrain de foot à la réalisation d'un nouveau lotissement communal lorsque le complexe sportif sera réalisé. Dans le courant de l'année les premières études de ce projet seront lancées.

Il nous reste un peu plus de deux ans pour mener à bien le programme d'investissements que nous avons établi en 2001, programme que nous avons actualisé en cours de route. Nous le ferons avec rigueur et détermination. Nous le ferons avec le souci constant d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, votre cadre de vie. Nous le ferons aussi pour accompagner, par les infrastructures et les équipements collectifs la croissance de notre population, signe tangible de la vitalité de notre Commune.

C'est dans cet esprit que j'adresse mes vœux de Bonne et Heureuse année à tous les Trébeurdinains :

- aux jeunes pour qu'avec leur dynamisme, leur impatience, ils progressent vers leur épanouissement,
- aux adultes pour qu'avec leur force, ils accroissent encore leur efficacité,
- et, enfin, à nos anciens pour que, forts de leur expérience, ils nous aident de leurs conseils et qu'ils nous encouragent dans la poursuite de nos efforts.

Je souhaite la bienvenue aux parents et amis des jeunes retraitées Claudine NICOL et Micheline MOULLEC que nous fêterons tout à l'heure, en l'absence d'une autre retraitée Maité JUGE.

Chers amis, en ces premiers jours de l'an 2006, en mon nom et au nom du Conseil Municipal je vous renouvelle mes vœux chaleureux de santé, de joies personnelles et de succès dans vos projets de toute nature.

Michel LISSILLOUR